



**Délibération du
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 26 novembre 2024**

Tarif de location de site de tournage

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 26 novembre 2024 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article unique :

Le Crous a été sollicité l'été dernier pour mettre à disposition d'un tournage de série télévisée une partie d'une résidence du Var durant une journée.

Le conseil d'administration valide le tarif de 500 euros pour l'année 2024.

Fait à Nice, le 26 novembre 2024

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Benoit DELAUNAY

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Emmanuel ROUX

Détail du vote	
Quorum exigé : 10	Pour : 19
Membres présents : 15	Contre : 0
Membres représentés : 4	Abstention : 0
Votants : 19	